



VILLERS-SUR-LE-MONT



VILLERS-SUR-LE-MONT

2 sièges d'exploitations agricoles

1 exploitation extérieure utilise des bâtiments sur le territoire communal

A l'intérieur de l'urbanisation

- 1 site

En périphérie

- 1 site

A l'extérieur de l'urbanisation

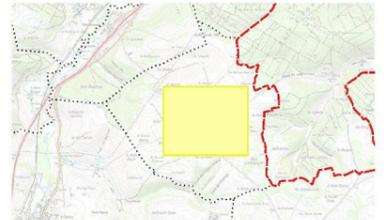
- 1 site
- 1 désaffecté

1 bâtiment désaffecté

3 exploitations d'élevage

1 soumise au régime des ICPE

2 soumises au RSD



Plan 1

Périmètre de réciprocité
autour des sites agricoles

Statut réglementaire
de l'exploitation :

- RSD (50m)
- ICPE (100m)
- Bâtiment désaffecté



Communauté de communes
 Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020
BDPARCELLAIRE® ©IGN - 2020

0 40 80 m

